

Séance du 3 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 11
votants : 11

Date de la convocation : 26 juin 2020

Date de l'affichage : 26 juin 2020

L'an deux mille vingt, le trois juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de DIMECHAUX, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Mr Daniel ÉTÉVÉ, Maire.

Étaient présents : M. ÉTÉVÉ Daniel, M LECOCQ Jacques, et Mme DUBREUX Martine, M. VERWAERDE Alain (adjoints), Mmes DESSELLE Nathalie, ÉTÉVÉ Cécile, MORETTI Caroline et Messieurs MERCIER Franck, PAUMAT Noël, POUILLARD Régis et VERCRUYSSÉ Christophe et formant la majorité des membres en exercice.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté
Mme Cécile ÉTÉVÉ a été élue secrétaire

~~*~*~*

OBJET : **DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION MUSCUSARSEENNE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande de subvention de l'association Muscusarseenne, à laquelle 6 administrés de la commune adhèrent.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'octroyer une subvention de CENT euros à l'association MUSCUSARSEENNE et autorise Monsieur le Maire à mandater cette somme.

~~*~*~*

OBJET : **REMBOURSEMENT DE LOCATION DE SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur LAUTE Olivier domicilié 2 route d'Offies à Dimont avait réservé la salle des fêtes pour le 27 juin 2020.

En raison de la crise sanitaire, la manifestation n'a pu être maintenue ; de ce fait, Monsieur LAUTE Olivier sollicite le remboursement de l'acompte qu'il a versé, à savoir 40 €.

Le conseil municipal, au vu de cette situation exceptionnelle, accepte de rembourser l'acompte versé par Monsieur LAUTE, à savoir 40 €.

~~*~*~*

OBJET : **REPLACEMENT DU SYSTEME DE CHAUFFAGE DE L'EGLISE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le système de chauffage de l'église est défectueux et qu'il convient de le remplacer.

Il présente 3 devis pour l'acquisition de matériel neuf, qui sera installé en régie, à savoir :

- Société Europe Sanitaire Chauffage pour un montant de 4 350, 61 € TTC
- Société Airchaud Diffusion pour un montant de 3 365, 28 € TTC
- Société EMAT SAS pour un montant de 5 977, 20 € TTC

Le conseil municipal, après étude des devis et délibération, décide de retenir la société Europe Sanitaire Chauffage pour un montant de 4 350, 61€ TTC et autorise Monsieur le Maire à passer commande.

*_*_*_*_*

OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de proposer une liste de personnes susceptibles d'être retenues par la direction générale des finances publiques pour la composition de la Commission Communale des Impôts Directs.

Le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

TITULAIRES

VERCRUYSSSE Christophe 1 Chemin de la Vallée 59740 DIMECHAUX
HORLAI Jean-Claude Route de Maubeuge 59740 DIMECHAUX
CANET Laurent 14 rue de la Place 59740 DIMECHAUX
WILLEM Samuel 13 chemin Bastien 59740 DIMECHAUX
DUBREUX Martine 18 route de Solre le Château 59740 DIMECHAUX
DUBOIS Claude 22 route de Solre le Château 59740 DIMECHAUX
LECOCQ Jacques 21 chemin Bastien 59740 DIMECHAUX
MOREAU Annie 63 Route de Maubeuge 59740 DIMECHAUX
LEGRAND Isabelle 50 Route de Maubeuge 59740 DIMECHAUX
DUBUISSON Christian 27 route de Solre le Château 59740 DIMECHAUX
LEJEUNE Renaud 3 rue de la Place 59740 DIMECHAUX
SIERRA MARIE 9 route de Solrinnes 59740 DIMECHAUX

SUPPLEANTS

MENUGE René 75 Route de Maubeuge 59740 DIMECHAUX
DESSELLE René 47 route de Maubeuge 59740 DIMECHAUX
MORETTI Caroline 79 Route de Maubeuge 59740 DIMECHAUX
BIENFAIT Peggy 7 rue de l'Eglise 59740 DIMECHAUX
BERIOU Julien 8 route de Dimont 59740 DIMECHAUX
DROUAULT Jean 5 Ruelle Blairon 59740 DIMECHAUX
DUHAIN Bernard 29 Route de Maubeuge 59740 DIMECHAUX
PAUMAT Noël 35 route de Maubeuge 59740 DIMECHAUX
LECLERCQ Benjamin 10 rue de la Place 59740 DIMECHAUX
COURTHEOUX Marcel 6 rue de la Place 59740 DIMECHAUX
LEROY Frédéric 2 chemin Lachepont 59740 DIMECHAUX
BAUDRY Thérèse 1 chemin de la Couture 59740 DIMECHAUX

*_*_*_*_*

**RIEN NE RESTANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE
FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOURS, MOIS et AN SUSDITS.**